

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 175H Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LEZRAG LAHRIB

Date de naissance :

1947

Adresse :

DERB MAZOLA, RUE 4, PORTÉ 18 APP 49

Tél. : 06 65 854 674

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

16/03/2021

Nom et prénom du malade :

LEZRAG LAHRIB

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

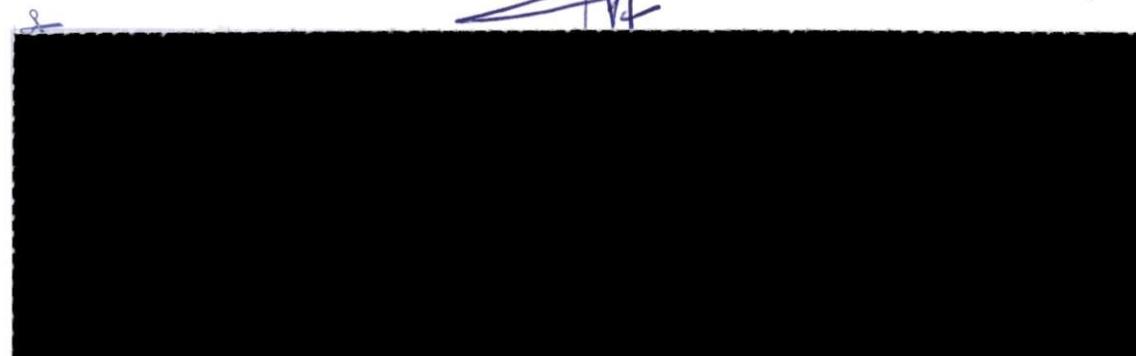
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 22/04/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/03/2024	C	600 Dhs	INPE: 0522 98 44 66/28	* Dr. Abderrahmane 15, Rue Radj Lass Marrakech - Casablanca Tél: 0522 98 44 66/28 Fax: 0522 98 01 84 INPE: 0522 98 44 66/28
04/04/2024	Cert	600 Dhs	INPE: 0522 98 44 66/28	* Dr. Abderrahmane 15, Rue Radj Lass Marrakech - Casablanca Tél: 0522 98 44 66/28 Fax: 0522 98 01 84 INPE: 0522 98 44 66/28

~~EXECUTION DES ORDONNANCES~~

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
 RÉVÉLAL SARL PHARMACIE CHIFA 19 Ave. Afghanistan Hay Hassani - Casablanca Tel.: 0524 42 24 24	04/04/2024		511,00

AUXILIARIES MEDICALIX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
Meryem BEN JELLOUN <i>L'opticien</i> Opticienne Optométriste Ben Omar Optique Rue Abou Abdallah Nafi Maârif Casablanca - Tél: 052 23 26 25	15/09/24 INPE 095000535					5000,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
		H 25533412 21433552 00000000 00000000 D —————— G 00000000 00000000 35533411 11433553 B		Coefficient des travaux
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA Docteur Abderrahmane RAISS

Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte
par Phacoémulsification

Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme
Hypermétropie, Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرئيس عبد الرحمن

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

جراحة المياه البيضاء (الجلالة)

علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

04 avril 2024

REVEAL SARL
PHARMACIE CHIFA
10 Ave. Afghanistan
Hay Hassan - Casablanca
Tél.: 0512 90 32 63

Mr LEZRAG Lahbib

157,°



THEALOSE

1 goutte x 4 par jour , dans les deux yeux, pendant 3 Mois

135,°



HYDRAMED pommade

1 application le soir, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

CATIONORM unidoses



1 goutte 3 fois par jour , dans les deux yeux, pendant 3 Mois

219,°

518,°

2



L'OPTICIEN
Meryem benjelloun
benomar center
69, Rue Abou abdellah Nafii
TEL : 0522 23 26 22
GSM : 0661 26 98 01
Lopticien2@gmail.com

INPE
095000535

M. LAHBIB LEZRAG

FACTURE N° : F24/1906

Date : 15/04/2024

Qté	Cat.	Désignation	Prix unitaire	Remb.	Montant	TVA
1	VER	VERRE PROGRESSIF ORGANIQUE ANTIREFLET	2000.00	2000.00	20.0	
1	VER	VERRE PROGRESSIF ORGANIQUE ANTIREFLET	2000.00	2000.00	20.0	
1	MON	MONTURE OPTIQUE	1000.00	1000.00	20.0	

Corrections :

VL D. Sph: +0.50 Cyl: -2.25 Axe: 90° Add: +2.75

VL G. Sph: +0.50 Cyl: -1.50 Axe: 90° Add: +2.75

VP D. Sph: +3.25 Cyl: -2.25 Axe: 90°

VP G. Sph: +3.25 Cyl: -1.50 Axe: 90°

L'opticien
Meryem BENJELLOUN
Opticienne Optométriste
Ben Omara Center
69, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif
Casablanca - Tél: 0522 23 26 22

Paiements

Acomptes	5000.00
Tiers payant	0.00
Montant total payé :	5000.00
Solde :	0.00

Totaux

Total hors TVA :	4166.67 Dh
Montant TVA :	833.33 Dh
Total TTC :	5000.00 Dh



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA Docteur Abderrahmane RAISS
Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte par Phacoémulsification
Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme, Hypermétropie
Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرئيس عبد الرحيم

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

جراحة المياه البيضاء (الحالات)

علاج قصر النظر بالليزر أو العدسات

Reçu de caisse N° : 281474976758618

Casablanca, le

najwa

Identifiant patient	Nom du patient	Date encaissement
PT240401144227	LEZRAG Lahbib	14/03/2024

Mode Règlement	Motif / Référence de paiement	Montant Dhs
Espèce	cs spécialisée dr raiss	500,00
Reçu établi par :	Total payé	500,00



15, Rue Kadi Iass - Maârif - 20100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 44 66 / 26

Email : drraiss@ophtalmologie-maroc.com - Web : www.ophtalmologie-maroc.com

Prise Rendez-vous par Email : contact@ophtalmologie-maroc.com - ICE : 001602596000056



CENTRE D'OPHTALMOLOGIE DE CASABLANCA

Docteur Nezha MIYARA Docteur Abderrahmane RAISS
Lauréats de l'Université Libre de Bruxelles

Dr. Abderrahmane RAISS

Chirurgie de la Cataracte
par Pharcoémulsification
Chirurgie de la Myopie, Astigmatisme
Hypermétropie, Presbytie (Laser - Implant)

الدكتور الرئيس عبد الرحمن

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون
جراحة المياه البيضاء (الجلالة)
علاج قصر البصر بالليزر أو العدسة

14 mars 2024

Mr LEZRAG Lahbib

Monture + verres correcteurs progressifs Organiques Antireflets multi-couches

Vision de loin :

OD = + 0.50 (- 2.25 à 90°)

OG = + 0.50 (- 1.50 à 95°)

Vision de près :

ODG = Add : + 2.75

L'opticien
Meryem BENJELLOUN
Opticienne Optométriste
Ben Omar El Aïdar
Abou Addou Nafi Maârif
69, Rue Kadi Iass
Casablanca - Tel. 0522 23 26 22

